



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tarbes, le 21/04/2020

COVID-19 :

Ouverture d'un point d'accompagnement pour les victimes de violences intrafamiliales à compter du 21 mars 2020

La période de crise que nous connaissons et le confinement à domicile peuvent être un terreau propice aux violences conjugales. La priorité est plus que jamais de donner aux victimes la possibilité de sortir du silence et de signaler les violences.

Dans cette optique, un **point d'accueil et d'accompagnement** est mis en place **au sein du centre commercial Leclerc Méridien d'Ibos tous les mardis de 10h à 16h. Les permanences seront assurées par le Conseil départemental d'accès au droit (CDAD) et l'association France Victimes 65.**

L'objectif est de permettre aux victimes comme aux témoins de violences, en particulier de violences conjugales, de bénéficier d'une écoute bienveillante et d'obtenir des informations de la part de professionnels formés à l'accueil et l'accompagnement des victimes.

Ce dispositif vient en complément des actions qui ont déjà été menées au niveau national et départemental.

Rappel des dispositifs déployés au national

- En cas de danger, un numéro d'appel de police secours, le **17**.
- Élargissement, pendant toute la durée du confinement, du **114** pour un signalement par SMS accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ce numéro d'urgence destiné aux personnes sourdes et malentendantes a été élargi aux femmes victimes de violences conjugales.
- Adaptation du **3919**, numéro d'écoute national aux contraintes du confinement. Disponibilité de la ligne de 9h à 19h du lundi au samedi, prise en charge par des écoutantes qualifiées qui orientent vers les structures locales si besoin.
- Adaptation de la permanence téléphonique sur le viol et les agressions sexuelles aux contraintes du confinement : **0800 05 95 95** du lundi au vendredi de 10h à 19h.
- Permanences du Planning Familial au numéro vert, **0800 08 11 11**, pour répondre à toutes questions sur les sexualités, l'accès à la contraception et l'IVG.
- Renforcement de l'information sur la plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes « **arretonslesviolences.gouv.fr** ». 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Tchat avec

des policiers et gendarmes spécialement formés depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur.

- Point d'accueil des victimes et de signalement dans les pharmacies qui alerteront immédiatement les forces de l'ordre.
- Création de points d'accueil éphémères pour les victimes de violences conjugales, dans des grands centres commerciaux
- Rappel du numéro d'appel **119** « Allo enfance Maltraitée »
- Mise en place d'un numéro national – **08 019 019 11** – dédié à l'écoute des auteurs de violences. Pendant la période de confinement, cette ligne est ouverte 7j/7 de 9h à 19h. 22 intervenants spécialistes de la prise en charge des auteurs proposent une écoute et une mise en relation des appelants avec l'une des 36 structures adhérentes de la FNACAV – Fédération nationale des associations et des centres pour auteurs de violences.
- Ouverture de 20 000 places d'hébergement, subsidiaires au parc « classique » d'hébergement pour les femmes victimes de violences et les auteurs de violences ayant fait l'objet d'une mesure d'éviction

Rappel des dispositifs déployés dans les Hautes-Pyrénées en direction des victimes

- **Mobilisation des forces de l'ordre (surveillance, interventions, recueil des plaintes)**
- **Organisation à distance du dispositif d'alerte, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation des victimes de violences conjugales.** Toutes les associations départementales sont joignables du lundi au vendredi par téléphone ou mail
 - *Le CIDFF – Centre d'information sur les droits des femmes et des familles.* Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 07.50.59.64.49 ou par mail, par l'intermédiaire du site : hautespyrenees.cidff.info
 - *Le CDAD – Conseil départemental d'accès au droit.* Du lundi au vendredi de 9h à 17h au 05 62 34 96 73 ou par mail, cdad65@orange.fr
 - *France Victimes 65 – Les jours ouvrables de 9h-12h et 14h-17h au 05 62 51 98 58*
 - *Le Planning Familial – Du lundi au vendredi de 10h à 17h au 06 26 43 29 95 ou par mail, planning65@gmail.com*
- **Diffusion de 40 000 cartes**, au format de poche, sur les « Lieux Ressources » dans toutes les pharmacies et centres commerciaux **pour faire connaître les numéros utiles à l'attention des victimes et témoins de violences conjugales**
- **Renforcement du dispositif de mise à l'abri et en sécurité des victimes de violences conjugales, accompagnées ou non d'enfants, leur acheminement vers un lieu d'hébergement et leur accompagnement par des professionnels formés, dans le cadre de l'urgence.**
- **Organisation d'une « cellule de vigilance »** à travers l'instauration, dès le début du confinement, de remontées d'informations hebdomadaires avec les réseaux d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des victimes, le 115 / S.I.A.O., et possibilité d'alerter les services de l'État (DDCSPP) sur des situations considérées comme inquiétantes ou nécessitant une attention particulière.
- **Mise en place d'un point d'accueil et d'accompagnement, durant toute la période du confinement, au Leclerc Méridien d'Ibos les mardis de 10h à 16h.**

Le préfet des Hautes-Pyrénées tient à saluer les partenaires de l'aide aux victimes de violences sexistes qui se mobilisent pour assurer une écoute, un accompagnement et une orientation à distance, afin de protéger et soutenir au mieux les personnes qui en sont victimes.